



VB **VAN BERKOM**
GESTION MONDIALE D'ACTIFS

Rapport annuel sur l'investissement durable

2023

03.

Message du Président

04.

Agir de façon responsable

08.

Notre parcours en matière d'investissement durable

- Structure de gouvernance
- Remaniement des politiques
- Intégration des facteurs ESG dans notre processus d'investissement
- Actionnariat actif et engagement
- Études de cas
- Harmonisation des facteurs ESG avec la rémunération
- Objectifs et indicateurs clés

21.

Regard sur l'avenir

Message du Président

Nous sommes fiers de publier notre premier rapport annuel sur l'investissement durable, qui porte sur les 18 premiers mois de notre initiative majeure visant à accroître et formaliser nos efforts en environnement, sociaux et de gouvernance (ESG).

Les enjeux de gouvernance sont au cœur de nos décisions d'investissement depuis la fondation de notre société en 1991. Nous recherchons des entreprises de qualité, bien gérées et qui se

négoient à un cours avantageux. Pour ce faire, nous procédons à un examen approfondi des entreprises candidates, en veillant à évaluer les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée et en les intégrant à notre évaluation. Notre fondateur, J. Sebastian van Berkom, est l'un des directeurs fondateurs de l'Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP), ce qui démontre que la gouvernance est depuis longtemps au cœur des préoccupations de Van Berkom.

Bien que notre processus d'investissement soit resté essentiellement inchangé, nous devons l'adapter aux réalités du marché. En effet, les questions environnementales et sociales sont plus que jamais au premier plan de l'actualité et de l'agenda politique,

et comme tous les changements, elles comportent généralement leur lot de risques et de possibilités. Il nous incombe de les prendre en compte dans notre processus de suivi récurrent et de revue diligente en répondant à la demande croissante de divulgation et de renseignements sur notre approche.

C'est dans cette optique que nous avons lancé, à la mi-2022, cette initiative qui se poursuit encore aujourd'hui. Notre parcours est déjà jalonné de progrès considérables et nous n'épargnerons aucune ressource pour le mener à bien.

En attendant, nous espérons que vous prendrez plaisir à découvrir les progrès que nous avons réalisés!



MATHIEU SIROIS, M.SC., CFA

Président et gestionnaire principal de portefeuille,
actions américaines à petite capitalisation boursière



Agir de façon responsable

En tant que société de gestion d'actifs, nous mesurons généralement notre succès par le rendement de nos stratégies et la croissance de nos actifs. Toutefois, selon nous, le véritable accomplissement se définit également par la manière dont nous concrétisons notre réussite et par les retombées qu'elle entraîne pour ceux qui nous entourent, tant au sein de l'organisation que dans notre collectivité. Nous avons des normes élevées lorsque nous sélectionnons des entreprises pour les portefeuilles de nos clients, et nous nous devons de donner l'exemple lorsqu'il s'agit de notre entreprise.

Au sein de l'organisation

Nous avons bâti notre entreprise en donnant la priorité à un environnement

de travail dynamique qui favorise le respect, la croissance et la collaboration. D'ailleurs, nous avons toujours favorisé l'épanouissement des talents à l'interne, comme en témoignent nos gestionnaires de portefeuille principaux, qui ont d'abord évolué à titre d'analystes avant de gravir les échelons. Cette pratique contribue à nourrir et à maintenir une forte culture d'entreprise.

Nos employés sont dévoués à Van Berkom et nous veillons à ce qu'ils reçoivent une reconnaissance bien méritée pour leur talent et leur engagement. Non seulement nous offrons une rémunération très concurrentielle, que nous révisons chaque année, mais nous impliquons aussi activement notre équipe dans nos réalisations. Tous nos employés bénéficient financièrement de notre succès, soit en tant qu'actionnaires de Van Berkom, qui compte près de la moitié d'entre eux, soit en tant que participants à notre régime d'intéressement.

Notre environnement de travail encourage les employés à atteindre leur plein potentiel, avec une structure de rémunération hautement concurrentielle, ce qui a entraîné un taux impressionnant de rétention des employés. En effet, au cours des cinq dernières années, les départs volontaires (hors retraite) ont représenté en moyenne moins de 1 % par an. Chaque gestionnaire de portefeuille principal compte plus de 10 ans de service chez Van Berkom.

L'omniprésence de nos principes de diversité, sociale et d'inclusion contribue à la convivialité et la véritable atmosphère familiale de notre milieu de travail. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur un personnel diversifié.

Diversité culturelle : 35 %

des employés sont issus d'une minorité visible

Diversité de genre : 33 %

des employés sont des femmes

Si l'on considère uniquement les postes en investissement, la diversité culturelle s'élève à 50 %, tandis que la diversité de genre n'atteint que 6 %, en raison du nombre très limité de candidatures féminines que nous recevons pour les postes d'investissement



que nous affichons. Par notre engagement auprès d'une association de femmes en finance et d'un programme d'investissement universitaire, nous promouvons les opportunités en gestion d'actifs pour les femmes, en aspirant à cultiver une plus grande diversité de genre dans notre domaine et à atteindre une représentation plus équilibrée. Bien que nous prévoyions maintenir un taux de rotation du personnel très bas, nous aspirons à encourager davantage de femmes à postuler pour nos futures ouvertures alors que nous continuons à développer nos activités de manière organique.

**UN NOUVEL ESPACE
DE BUREAUX :
Combiner bien-être,
durabilité et efficacité**

Pour répondre à nos besoins croissants, nous avons déménagé dans de nouveaux locaux de la tour KPMG, à Montréal, en septembre 2023. Cette décision a été motivée par une priorité accordée aux options de transport durable, telles que l'accès direct au métro et la disponibilité de places de stationnement pour les vélos, en plus de l'évaluation des caractéristiques de durabilité de l'immeuble lui-même. La tour KPMG se targue d'avoir obtenu la certification BOMA BEST de niveau Or, soulignant ainsi ses performances de premier plan en matière de durabilité et d'environnement dans le domaine de l'immobilier commercial.

Nos bureaux nouvellement conçus intègrent des caractéristiques telles que des distributeurs d'eau filtrée écologiques afin de décourager

l'utilisation de bouteilles en plastique. Chaque bureau est également équipé d'interrupteurs individuels favorisant l'utilisation judicieuse de l'éclairage, conformément à notre engagement de durabilité et d'efficacité.

En plus d'offrir un environnement de travail flexible à nos employés, nous avons donné la priorité à leur bien-être en disposant les espaces de travail de manière à maximiser l'exposition à la lumière naturelle. Pour améliorer l'environnement de travail, nous avons intégré des matériaux absorbant le son et mis en œuvre une technologie de masquage du bruit afin de minimiser l'incidence des bruits de fond perturbateurs. Nos espaces de travail sont équipés de bureaux à hauteur réglable et de chaises ergonomiques, afin de favoriser la santé de nos employés.

Le déménagement a permis d'intégrer des éléments de conception soucieuses de la santé et d'offrir un environnement contemporain qui profitera aux employés et aux clients pour les années à venir.





Le Soleil de Dale Chihuly, maître du verre soufflé. – M. J. Sebastian van Berkom est l'un des principaux donateurs du Musée des beaux-arts de Montréal pour l'achat de cette œuvre d'art.

Au sein de la collectivité

Van Berkom a une longue histoire de soutien à la collectivité, que ce soit directement ou grâce à la générosité de son fondateur, J. Sebastian van Berkom et d'autres partenaires importants. Voici deux manières significatives dont nous contribuons :

01.

Nous soutenons l'éducation.

Le programme Van Berkom de gestion des investissements de l'Université Concordia, établi grâce à un don généreux de notre fondateur J. Sebastian van Berkom, a permis à de nombreux étudiants au fil des ans de développer leurs compétences en gestion d'actifs. Le concours *Van Berkom Small Cap Case*, auquel participent de nombreux professionnels de l'investissement de Van Berkom, favorise encore davantage le développement des compétences dans ce domaine.

02.

Nous rendons à la collectivité ce qu'elle nous a donné.

Là encore, nous contribuons activement à diverses causes, soit directement, soit grâce à la générosité de nos partenaires et à celle de notre fondateur, J. Sebastian van Berkom. Notre soutien s'étend à de nombreuses organisations sans but lucratif, telles que :

- l'Hôpital de Montréal pour enfants
- Nova Soins à domicile
- le Musée des beaux-arts de Montréal
- la Fondation Dr Julien
- le Festival Bach Montréal
- l'Orchestre Métropolitain de Montréal
- la Société canadienne du cancer (Course à la vie)

Notre parcours en matière d'investissement responsable

En 2021, la direction de Van Berkom, avec tous les professionnels de l'investissement, ont réfléchi à notre position concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Il était clair alors que notre objectif principal restait de maximiser les rendements de nos clients, et plus précisément de trouver des titres dont la valeur pourrait doubler sur une période de 5 ans. Cependant, bien que la gouvernance ait toujours fait partie du profil de risque et des opportunités d'affaires d'une entreprise, il nous est apparu que les aspects environnementaux et sociaux pourraient jouer un rôle de plus en plus influent. Il est de notre devoir de mieux comprendre tous ces aspects afin d'avoir une vision complète des compagnies dans lesquelles nous investissons. Nous avons donc pris la résolution de renforcer et de formaliser notre approche ESG et, désireux d'appliquer les meilleures pratiques de l'industrie, nous avons engagé un consultant indépendant de Montréal spécialisé dans l'investissement durable.

Signataire des Principes
pour l'investissement responsable
des Nations Unies.



De décembre 2021 à mai 2022, notre consultant ESG a procédé à une évaluation approfondie de nos politiques et de nos processus, et a interrogé plusieurs dirigeants et certains des principaux professionnels de l'investissement, afin de s'imprégner de la culture, des valeurs et de la mission de Van Berkom. Nos principes directeurs reposent désormais sur les trois piliers suivants :

Conviction

La foi en ce qu'on fait est fondamentale pour réussir, quel que soit le domaine. Nos objectifs et nos initiatives sont fondés sur des convictions. Cela signifie également que nous évitons de prendre des mesures uniquement à des fins de marketing, malgré la pression exercée par le secteur.

Prudence

Nous nous engageons à ne faire que ce que nous pouvons réaliser en toute confiance. Les tendances ESG évoluent rapidement et, dans cette course à la performance, certains pourraient être tentés de s'engager trop rapidement. Nous pensons qu'il est important de maintenir une approche réaliste. Cultiver une culture ESG demande du temps et de l'expérience, il ne faut pas se précipiter.

Transparence

Nous communiquons toujours de manière transparente. Nous visons à développer des relations d'affaires à long terme avec nos clients et sommes convaincus que la transparence est la base de la confiance. Malgré notre bonne volonté et notre détermination, les choses n'avancent pas toujours comme nous le souhaiterions. Même lorsque des difficultés surviennent, nous tenons nos clients informés, tout comme nous le faisons lorsque nous communiquons nos réalisations.

En fin de compte, nous avons utilisé les recommandations du consultant ESG pour établir notre propre plan d'action et notre propre calendrier, ce qui a donné lieu à une série d'initiatives pertinentes, qui sont présentées dans les pages suivantes.

Structure de gouvernance

Nous avons créé deux comités chargés de définir les priorités et de superviser le déploiement de notre plan d'action :

Un comité ESG

Le comité ESG est chargé de formaliser des processus d'investissement responsable et de les recommander au comité de direction (CD). Il fournit des cadres, du soutien et des conseils sur l'intégration des facteurs ESG au travail de nos équipes d'investissement. Il supervise et suit également la mise en œuvre et les progrès de la stratégie d'investissement responsable de Van Berkom.

Ce comité ESG interne est composé de :



MATHIEU SIROIS

Président et gestionnaire principal
de portefeuille, actions américaines
à petite capitalisation boursière



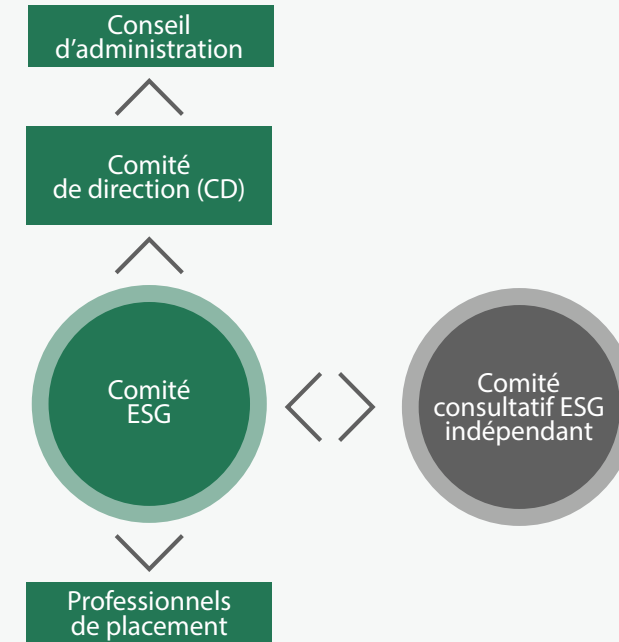
PATRICK LAMONTAGNE

Chef des opérations



ANDY KONG

Directeur principal,
marchés institutionnels



Un comité consultatif ESG indépendant

Le comité consultatif ESG indépendant apporte son expertise et ses conseils au comité ESG. Il joue un rôle crucial dans l'établissement de nos objectifs, la détermination des actions à prendre et la révision de nos politiques. Le comité consultatif est composé de trois membres indépendants, présentés à la page suivante.



BHAKTI MIRCHANDANI

Directrice générale de l'investissement responsable
Trinity Church Wall Street

Bhakti est directrice générale de l'investissement responsable à Trinity Church Wall Street, une congrégation épiscopale florissante dans la partie sud de Manhattan. Par ailleurs, elle donne un programme primé de finance d'impact qu'elle a lancé dans le cadre du programme de maîtrise en gestion de la durabilité de l'Université Columbia ainsi qu'un programme d'investissement d'impact dans le cadre du programme de formation des cadres de la Columbia Business School. Elle est aussi cofondatrice et membre du comité directeur de l'Institutional Allocators for Diversity, Equity and Inclusion, et siège en tant qu'administratrice indépendante de Live Oak Crestview Climate Acquisition Corp.

Son travail a été présenté dans le New York Times, le Financial Times, Institutional Investor, à la CNBC ainsi qu'au G-20 et à Davos.



VALÉRIE CECCHINI

Fondatrice et gestionnaire de portefeuille
BOREALIS Gestion d'actifs mondiale

Valérie est associée fondatrice et gestionnaire de portefeuille chez BOREALIS Gestion d'actifs mondiale. Elle est responsable de la recherche fondamentale et durable ainsi que du processus d'investissement. Elle supervise également les activités d'engagement actionnarial afin de promouvoir la saine gouvernance d'entreprise et représente BOREALIS dans l'écosystème global de la finance durable.

Après 25 ans de succès en tant que gestionnaire de portefeuille auprès de grandes sociétés de gestion, elle a décidé de consacrer sa carrière à la gestion d'actifs selon les principes d'investissement responsable et de promouvoir la finance durable au sein de l'industrie du placement. Avant de fonder BOREALIS, Valérie a géré l'un des plus anciens et des plus importants fonds d'actions ISR au Canada, lequel a affiché une excellente performance tant selon les critères financiers que de durabilité, tout en dirigeant les efforts d'intégration des facteurs ESG au sein de son équipe.



AMR ADDAS

Professeur et directeur du programme de gestion
de placements Van Berkomp
Université Concordia

Amr Addas est conseiller stratégique en développement durable et professeur à la John Molson School of Business de l'Université Concordia. Il est aussi directeur du programme de gestion de placements Van Berkomp et du concours Van Berkomp Small Cap Case. Amr dirige le stage en investissement durable de l'Université Concordia. Il est également directeur pédagogique pour le programme de certificat professionnel en investissement durable (SIPC).

En plus de son travail universitaire, Amr offre des services de consultation en gestion de portefeuille et en investissement durable à des clients commerciaux et à des institutions financières. Il siège également à plusieurs conseils consultatifs et groupes de travail de l'industrie, dont le conseil consultatif de recherche de l'Institute for Sustainable Finance et le comité consultatif mixte sur l'investissement durable de l'Université Concordia. Amr a également été interviewé par divers médias, notamment CBC TV, CBC Radio, Global TV, le Toronto Star, CBC News et La Presse sur des sujets liés à la finance durable et à l'investissement.



Remaniement des politiques

Politique d'investissement responsable

Au cours de la seconde moitié de 2022, nous avons entrepris une révision complète et une amélioration de notre politique d'investissement responsable (IR), avec l'aide précieuse de notre consultant ESG. Cette politique sert de cadre à notre approche de l'investissement responsable, en mettant l'accent sur l'intégration de facteurs ESG financièrement significatifs dans l'ensemble de notre processus d'investissement et de nos activités de gestion.

Les points forts de notre politique d'IR révisée ont formalisé la structure de gouvernance, clarifié la façon dont nous définissons la matérialité et précisé les trois principales questions de durabilité essentielles à nos yeux, à savoir les changements climatiques, la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), et la cybersécurité. La politique d'IR a également eu une incidence sur la manière dont nous avons développé notre modèle d'évaluation ESG et servira d'orientation pour nos priorités d'engagement.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre politique en matière d'IR [ici](#).

3 risques systémiques liés à la durabilité



**Changements
climatiques**



**Diversité, équité
et inclusion (DEI)**



Cybersécurité

Politique de vote par procuration

Notre politique de vote par procuration a été remaniée en 2023 pour s'aligner sur les meilleures pratiques du secteur et sur notre propre politique d'investissement responsable (IR). Nous avons notamment intégré une section consacrée aux facteurs environnementaux et sociaux. Outre les conseils fournis par les membres de notre Comité consultatif ESG indépendant, nous avons fait appel aux services d'un cabinet de conseil indépendant, pour un examen approfondi.

Pour obtenir des informations détaillées, vous pouvez accéder à notre politique de vote par procuration en cliquant [ici](#).

Gouvernance

Van Berkom estime que le soutien et la mise en œuvre de normes de gouvernance d'entreprise solides font partie intégrante de la création de valeur pour les actionnaires.

Cybersécurité

Les questions de cybersécurité sont de la plus haute importance et, chez Van Berkom, nous effectuons régulièrement des évaluations approfondies des risques de cybersécurité et des essais de pénétration.



Intégration des facteurs ESG dans notre processus d'investissement

Puisque les données ESG publiques dans la catégorie des petites capitalisations restent largement incomplètes, nous avons décidé de nous appuyer uniquement sur la revue diligente approfondie, réalisée dans le cadre de notre analyse d'investissement, pour collecter et évaluer les facteurs ESG des entreprises que nous analysons.

Ainsi, en étroite collaboration avec l'un des membres de notre comité consultatif, notre équipe a réfléchi et conçu un questionnaire ESG en 22 thèmes couvrant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, qui est utilisé par les professionnels de l'investissement pour évaluer les facteurs ESG. Ce questionnaire a été formellement intégré à notre processus d'investissement à l'automne 2022 et les professionnels de l'investissement, à la fin du mois de juin 2023, avaient évalué chaque entreprise déjà détenue dans le portefeuille à ce moment-là.

Dans le cadre de ce processus, tous les professionnels de l'investissement doivent analyser méticuleusement chaque thème, attribuer une note sur une échelle de 1 à 5, puis présenter leurs conclusions à un groupe de pairs, invitant les discussions et les débats constructifs, avant que l'entreprise soit approuvée et ajoutée à un portefeuille.

En 2023, nous avons engagé un étudiant en dernière année de maîtrise à HEC Montréal pour mener une étude explorant la corrélation entre l'évaluation des titres ESG par Van Beroom et leur performance financière. Les résultats démontrent une corrélation positive entre les deux facteurs, ainsi qu'un lien significatif entre l'évaluation ESG de l'entreprise, en particulier en matière de gouvernance, et sa performance boursière à long terme.

La notation elle-même n'influence pas directement les décisions d'investissement. L'analyse de l'investissement prend plutôt en considération les risques et les opportunités ESG déterminés au cours du processus de revue diligente qui se reflètent dans notre conviction et notre estimation de la juste valeur.

La notation est plutôt utilisée pour nous aider à déterminer rapidement les sujets sur lesquels nous devons nous concentrer dans notre stratégie d'engagement et pour mesurer le rythme des progrès de l'entreprise et de notre portefeuille.

Actionnariat actif et engagement

Nous pensons que l'engagement pourrait être particulièrement efficace et bénéfique pour les entreprises à petite capitalisation. Tout d'abord, les entreprises à petite capitalisation opèrent généralement avec des ressources plus limitées que celles des entreprises à moyenne et à grande capitalisation. Elles ont donc tendance à se concentrer sur les enjeux qui sont en rapport avec leur activité principale. Par conséquent, elles sont généralement reconnaissantes de tout apport extérieur et se révèlent souvent très réceptives. En outre, compte tenu de la taille de l'entreprise, les investisseurs détiennent une part plus importante du capital et ont plus facilement accès à la direction générale. Par conséquent, cette appropriation se traduit par une plus grande influence, et les recommandations peuvent être mises en œuvre plus rapidement.

Notre plan d'engagement officiel débutera en 2024. Au cours des derniers mois de 2023, le comité ESG a collaboré étroitement avec les équipes d'investissement pour définir les bases de nos activités d'engagement. En résumé, les priorités de l'engagement seront déterminées en fonction des trois principaux domaines d'intervention suivants :

01.

Les entreprises qui n'ont pas encore fourni de renseignements adéquats sur leurs principales considérations ESG.

Beaucoup de sociétés à petite capitalisation n'ont pas encore publié ou ne se sont pas encore engagées à publier un plan ou un rapport ESG. Comblar cette lacune est un élément fondamental de notre approche d'intendance.

02.

Les entreprises dépourvues de pratiques et de structures de gouvernance solides.

Chez Van Berkom, l'excellence de la gouvernance ayant toujours été une pierre angulaire de notre processus de recherche, nous visons à placer la barre très haute quant aux structures et aux pratiques de gouvernance dans toutes les entreprises de notre portefeuille.

03.

Les entreprises qui n'ont pas d'initiatives de réduction de leur empreinte environnementale.

Toutes les entreprises figurant dans les portefeuilles de nos clients devraient, au minimum, avoir mis en place des initiatives visant à réduire leur impact sur l'environnement, comme la réduction de la consommation d'énergie, l'utilisation accrue de sources d'énergie renouvelables pour leurs activités et des programmes de recyclage et de gestion des déchets.

Études de cas

Bien que 2024 marque le lancement officiel de notre plan d'engagement ESG, l'histoire de Van Berkom est riche en exemples d'engagements réussis avec des entreprises. Ces interactions, bien que précédemment informelles, ont jeté les bases de notre approche actuelle. Voici trois exemples notables d'engagement réussi au cours des dernières années :

Engagement insistant

Blucora, l'une des principales sociétés de gestion de patrimoine à vocation fiscale, avait des antécédents de gouvernance qui représentaient un défi. En 2020, le licenciement soudain de l'ancien PDG et la nomination d'un membre du conseil d'administration sans recherche externe, et assortie d'un régime de rémunération surdimensionné, ont soulevé des questions. Cela s'est produit pendant la pandémie, alors que le taux de rotation du personnel était élevé et que le moral était bas. À la suite de ces événements, nous avons voté contre le comité de rémunération et nous nous sommes ralliés à une série d'investisseurs activistes. Nous avons discuté régulièrement avec le conseil d'administration et les investisseurs activistes au sujet des différentes stratégies que l'entreprise pourrait employer. Même si nous n'avons pas gagné la bataille des procurations, notre persévérance auprès du conseil d'administration a porté fruit. L'année suivante, le conseil d'administration a sensiblement révisé la structure de rémunération, en intégrant un grand nombre de nos suggestions. En outre, le conseil a volontairement renouvelé sa composition, en mettant l'accent sur l'indépendance et la diversité. Blucora produit désormais un rapport complet sur la gouvernance d'entreprise et organise régulièrement des réunions téléphoniques avec les investisseurs sur le thème de la gouvernance.

Un petit coup de pouce

Houlihan Lokey, une banque d'investissement mondiale bien établie et réputée, spécialisée dans les fusions et acquisitions et la restructuration, a toujours manqué de diversité et entretenu un environnement de travail exigeant. En tant qu'actionnaires actifs, nous avons régulièrement fait part à l'équipe de direction de nos préoccupations concernant la santé mentale des jeunes employés et le manque de diversité en ce qui concerne les cadres et le conseil d'administration. Ces deux questions ont été abordées et les résultats sont encourageants. En 2022, Houlihan Lokey a amélioré la diversité de genre et de minorités visibles au conseil d'administration et a souligné ses efforts d'engagement avec ses employés dans son rapport inaugural sur le développement durable. Bien que les résultats réels soient difficiles à vérifier de manière indépendante, nous avons remarqué que, dans l'ensemble, les sondages internes de l'entreprise indiquent une amélioration de la satisfaction des jeunes employés.

Plaidoyer persistant

Brunswick est une entreprise de pointe dans le domaine des produits nautiques de loisir. Elle fabrique de tout, des moteurs hors-bord aux bateaux de pêche en haute mer. Compte tenu de l'importante empreinte carbone directe du secteur, nous n'avons cessé de communiquer avec l'équipe de direction pour qu'elle fasse le point sur ses efforts en matière de facteurs ESG. En 2019, nous avons demandé à l'entreprise de procéder à une évaluation de la matérialité. En 2020, nous l'avons encouragée à s'engager officiellement en faveur des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En 2021, nous avons demandé à Brunswick de déterminer et de traiter ses émissions de scope 3, c'est-à-dire les émissions indirectes associées à sa chaîne de valeur. Bien que nous ne puissions pas nous attribuer le mérite exclusif des actions proactives de l'entreprise en matière de réduction des émissions, la direction a reconnu que nos commentaires, en tant qu'actionnaire important, ont joué un rôle essentiel. Notre persévérance, associée à celle d'autres actionnaires, a incité l'entreprise à donner la priorité aux initiatives de réduction des émissions.

Harmonisation des facteurs ESG avec la rémunération

À compter du 1^{er} janvier 2023, nous avons introduit une incitation ESG substantielle dans la structure de rémunération de chaque professionnel de l'investissement. **Celle-ci représente 20 % de leur salaire de base**, ce qui, selon bon nombre d'experts du secteur, nous place parmi les plus généreux de l'industrie.

Notre raisonnement est simple : il est essentiel d'harmoniser les intérêts de chacun avec nos objectifs ESG. Pour l'année 2023, les critères d'évaluation pour les professionnels de l'investissement comprenaient l'adoption d'initiatives ESG et la réalisation, en temps voulu, d'évaluations ESG complètes des titres en portefeuille au moyen de notre outil d'évaluation ESG développé à l'interne.

Bien que la composante « prime ESG » soit là pour rester, nous réévaluerons chaque année les critères spécifiques requis pour y avoir droit.



Objectifs et indicateurs clés

Une partie de notre engagement en matière de facteurs ESG consiste à communiquer notre performance et notre progression à nos clients. Par conséquent, à l'automne 2022, nous avons engagé une directrice principale, efficacité opérationnelle et gestion des risques, pour nous aider à structurer les aspects quantitatifs de notre initiative ESG et à calculer l'empreinte carbone de nos portefeuilles. Nous sommes déterminés à développer des mesures ESG supplémentaires qui apportent clarté et compréhension, à la fois pour nous et pour nos clients. En guise de premier aperçu, nous pouvons publier les données suivantes.

Indicateurs ESG du portefeuille

Les indicateurs ESG du portefeuille représentent la moyenne pondérée de l'évaluation ESG d'une entreprise selon notre modèle propriétaire de 1 à 5 points. Comme il s'agit de la première année que nous les calculons, nous sommes conscients qu'il serait possible de les améliorer, notamment en les affinant et en les calibrant. Néanmoins, nous estimons qu'il est utile de partager avec nos clients les premiers résultats de l'évaluation ESG de nos portefeuilles.

	Petite cap Can	Petite cap É.-U.	Chine élargie	Petite-moy É.-U.	Petite cap mondiale
Le moins performant	2,04	1,49	3,78	2,88	2,30
Moyenne du portefeuille	3,26	3,88	3,98	3,93	3,73
Meilleure performance	4,21	4,85	4,25	4,85	4,64

Légende du classement

01. Aucune reconnaissance des considérations ESG, effort minimal et aucun résultat.
02. Effort limité, absence de résultats appréciables ou d'amélioration notable.
03. Des efforts ont été déployés, qui se sont traduits par des résultats et des améliorations. L'entreprise est sur la voie de réelles pratiques ESG, mais elle n'y est pas encore tout à fait et affiche une performance moyenne dans son secteur.
04. Présence d'efforts importants et de résultats tangibles, les principaux risques sont bien gérés et intègrent les pratiques exemplaires.
05. Leadership exemplaire en matière d'ESG, gestion efficace des risques, résultats exceptionnels. Parmi les meilleures performances du secteur.

Empreinte carbone

En 2023, nous avons réalisé notre première analyse complète de l'empreinte carbone de nos portefeuilles d'investissement, en nous concentrant spécifiquement sur les émissions de scope 1 et 2. Nous l'avons calculée à l'aide de deux méthodes permettant de comparer la stratégie à son indice de référence respectif, selon la même méthodologie que notre portefeuille, ce qui assure la comparabilité.

Émissions totales par million d'actifs

Il s'agit de l'approche la plus intuitive et la plus simple pour calculer les émissions. Nous déterminons les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) (teCO₂) de notre portefeuille sur la base de la capitalisation de l'entreprise, puis nous divisons cette valeur par les actifs d'un million de dollars de la stratégie. Cela nous permet de comparer directement les émissions de notre portefeuille avec celles de l'indice.

Intensité carbonique moyenne pondérée (WACI)

L'intensité carbone d'une entreprise est une mesure relative, obtenue en divisant ses émissions de GES (teCO₂) par son volume de ventes. Pour notre stratégie, nous calculons l'intensité carbone moyenne pondérée en tenant compte du poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Stratégie	Intensité carbone (WACI) par rapport à l'indice	Indice
Canadienne à petite capitalisation	14 %	S&P/TSX petite cap
Américaine à petite capitalisation	23 %	Russell 2000
Croissance Chine élargie	37 %	MSCI Chine
Américaine à petite et moyenne capitalisation	24 %	Russell 2500
Mondiale à petite capitalisation	19 %	MSCI ACWI petite cap

Au 31 décembre 2023

Résultats de l'empreinte carbone par stratégie

Stratégie canadienne à petite capitalisation

MÉTHODE	UNITÉ	VAN BERKOM	S&P / TSX PETITE CAP
Émissions de carbone	teCO2/M\$ CAD	26,7	120,2
Intensité de carbone (WACI)	teCO2/M\$ CAD Ventes	24,2	173,1

Au 31 décembre 2023

Stratégie américaine à petite capitalisation

MÉTHODE	UNITÉ	VAN BERKOM	RUSSELL 2000
Émissions de carbone	teCO2/M\$ USD	16,6	111,2
Intensité de carbone (WACI)	teCO2/M\$ USD Ventes	32,3	142,3

Au 31 décembre 2023

Stratégie de croissance Chine élargie

MÉTHODE	UNITÉ	VAN BERKOM	MSCI CHINE
Émissions de carbone	teCO2/M\$ USD	38,7	310,8
Intensité de carbone (WACI)	teCO2/M\$ USD Ventes	71,0	191,5

Au 31 décembre 2023

Stratégie américaine à petite et moyenne capitalisation

MÉTHODE	UNITÉ	VAN BERKOM	RUSSELL 2500
Émissions de carbone	teCO2/M\$ USD	13,7	120,3
Intensité de carbone (WACI)	teCO2/M\$ USD Ventes	32,4	134,6

Au 31 décembre 2023

Stratégie mondiale à petite capitalisation

MÉTHODE	UNITÉ	VAN BERKOM	MSCI ACWI PETITE CAP
Émissions de carbone	teCO2/M\$ USD	25,6	198,4
Intensité de carbone (WACI)	teCO2/M\$ USD Ventes	48,1	255,1

Au 31 décembre 2023

Vote par procuration

Voici un résumé de nos activités
de vote par procuration :

Nombre de réunions

84

Propositions votées pour

765

Propositions votées contre

26

Bien que nous soutenions
généralement la direction
en place, notre engagement
est indéfectiblement lié aux
intérêts à long-terme des
actionnaires et de nos clients.

Dans cette section, nous
présentons trois cas où nous
avons voté contre la direction :

01.

Vote consultatif d'Enghouse sur la rémunération des cadres

Nous avons voté contre au
vote consultatif de 2023 sur la
rémunération des cadres, étant
donné que la résolution consultative
non contraignante précédente sur
la rémunération des dirigeants n'a
recueilli qu'environ 36,1 % des votes
exprimés. Compte tenu de l'opposition
significative aux pratiques salariales
de l'entreprise, nous pensons que
le comité de rémunération aurait
dû s'engager de manière proactive
avec ses actionnaires et prendre
des mesures pour améliorer les
programmes de rémunération de
la société. À notre connaissance,
l'entreprise n'a pas divulgué les
commentaires spécifiques reçus à la
suite de l'assemblée de 2022, et n'a pas
non plus présenté de plan pour mettre
à jour sa stratégie de rémunération.

02.

Vote sur la fusion entre Uni-Select et LKQ

Nous avons voté contre la fusion
proposée avec LKQ car celle-ci nous
prive de la possibilité de voir l'équipe
de direction d'Uni-Select créer une
valeur substantielle en déployant des
capitaux pour consolider l'industrie
nord-américaine de la peinture et
des pièces sur le marché secondaire.
Nous considérons l'approche de LKQ
comme opportuniste, gardant pour
elle la création de valeur des futures
fusions-acquisitions. Bien que
l'opération ait fait l'objet d'attestations
d'équité pour une évaluation
rétrospective, l'entreprise a subi une
transformation financière et devrait
connaître une forte croissance dans
les années à venir.

03.

Vote consultatif de Badger Infrastructure sur la rémunération des cadres

Nous avons voté contre au
vote consultatif de 2023 sur la
rémunération des cadres, car nous
estimons que la rémunération
proposée pour la direction est
excessive, en particulier compte
tenu des performances
opérationnelles mitigées au cours
des 36 derniers mois avant l'assemblée
générale annuelle de 2023. Au
cours de notre plus récent vote par
procuration en 2024, nous avons eu le
plaisir de constater que Badger avait
lié une part importante du régime
incitatif à court et à long terme de la
direction à des indices qui favorisent
la prise en compte des intérêts
des actionnaires, notamment le
rendement du capital investi, le chiffre
d'affaires par camion, le rendement
total des actionnaires, ainsi que
l'hygiène et la sécurité de la main-
d'œuvre.

Regard sur l'avenir

L'année 2024 promet d'être aussi chargée que la précédente. Tout d'abord, nous souhaitons consolider nos acquis et affiner nos pratiques. Bien que nous ayons achevé l'analyse ESG des titres de notre portefeuille, notre expérience nous a amenés à améliorer notre approche. Au cours de l'année à venir, nous prévoyons, entre autres, les réalisations suivantes :



Mettre à jour toutes les analyses ESG existantes afin de garantir des évaluations précises et calibrées dans l'ensemble de nos portefeuilles.



Soutenir d'autres initiatives publiques en matière d'ESG.



Influencer activement les efforts de nos sociétés à petite capitalisation en matière d'ESG, en tirant parti de nos relations étroites avec la direction.



Procéder à un examen complet de notre politique en matière d'ESG, y compris la refonte de notre politique concernant la diversité, l'équité et l'inclusion.



Compenser l'empreinte carbone des émissions liées à nos déplacements professionnels.



Pourvoir le poste récemment ouvert d'analyste en investissement responsable afin de piloter la mise en œuvre de nos initiatives ESG et d'ouvrir la voie à de nouveaux progrès.



Société canadienne du cancer (Course à la vie CIBC, édition 2023 à Montréal). **Équipe Van Berkom.**

Notes juridiques

Les renseignements et les opinions contenus dans ce rapport sont fournis à titre informatif uniquement et peuvent être modifiés sans préavis. Ces opinions ne constituent pas des conseils en matière d'investissement et ne visent pas à promouvoir des investissements particuliers. Ils ne doivent en aucun cas servir de base à vos décisions en matière d'investissement. Van Berkom Gestion mondiale d'actifs («Van Berkom») a pris les mesures nécessaires pour garantir la qualité et l'exactitude des renseignements contenus dans le présent document au moment de sa publication. Cependant, Van Berkom ne garantit pas l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements, et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle de la part de Van Berkom. Bien que nous ayons fait tout notre possible pour que les renseignements contenus dans ce rapport proviennent de sources fiables, Van Berkom n'est pas responsable des erreurs ou des omissions, ni des résultats obtenus à la suite de l'utilisation de ces renseignements. Tous les renseignements contenus dans ce rapport sont fournis tels quels, sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ou de résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, entre autres des garanties de rendement, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

Van Berkom, ses partenaires ou sociétés apparentées, ou leurs partenaires, agents ou employés ne seront en aucun cas responsables envers vous ou toute autre personne d'une décision prise ou d'une action entreprise sur la base des renseignements contenus dans ce rapport ou de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même s'ils ont été informés de l'éventualité de tels dommages.

Le matériel et son contenu ne peuvent être reproduits sans l'autorisation écrite expresse de Van Berkom.

Van Berkom Gestion mondiale d'actifs est signataire des Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies.

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez contacter :**

ANDY KONG, F.S.A, F.I.C.A., MBA

Directeur principal, Marchés institutionnels

T. 514.985.0909 | C. 514.999.0467

akong@vanberkomglobal.com



 **Montréal - Canada**
514 985-5759

vanberkomglobal.com 